



Les défis de l'opérationnalisation du RESOGEST

Accra, 7 – 8 décembre 2010

Présentation par Issa Tankari (OPVN)

Les enjeux du RESOGEST

Missions

- Œuvrer à l'émergence d'une capacité commune de réaction au niveau régional face aux crises alimentaires et catastrophes naturelles
- Améliorer les dispositifs nationaux de gestion des crises alimentaires
- Contribuer à la souveraineté alimentaire des pays

Les défis de l'opérationnalisation

- Aspects institutionnels et juridiques
- Modalités pratiques de fonctionnement de la solidarité régionale

Suggestions d'ancrage institutionnel et juridique (1)

Mécanismes décisionnels

- Tutelle administrative unique assurée par la CEDEAO + tutelle technique assurée par le CILSS
- Création d'un Comité Restreint mandaté pour décider et rendre compte en cas de crise, composé des commissaires en charge de l'agriculture de la CEDEAO de l'UEMOA, du SE du CILSS, d'un représentant du président en exercice de chacune des trois organisations.
- Création d'une Unité de Coordination en tant que Secrétariat Permanent du RESOGEST.

Suggestions d'ancrage institutionnel et juridique (1)

Partage des rôles

- États et Offices/Sociétés: apportent les moyens logistiques et humains pour la maintenance des stocks
- Organisations régionales: Mobilisation des ressources
- CILSS: tutelle technique chargée de la Coordination des systèmes d'information
- Acteurs privés: participation à la constitution des stocks

Suggestions de modalités de fonctionnement (1)

Consolidation des dispositifs nationaux de réserve alimentaire et d'information

- Réhabilitation, voire du développement d'infrastructures
- Harmonisation des procédures de gestion
- Renforcement/pérennisation des dispositifs d'information
- Mise en place d'un cadre formel d'échange d'informations entre les sociétés/offices

Pertinence de commencer par la création d'un embryon de réserve virtuelle constitué à partir des allocations faites par les réserves nationales

Suggestions de modalités de fonctionnement (1)

Le Financement: Création d'un Fonds Régional de Sécurité Alimentaire alimenté par

- Les Ressources financières collectées par les organisations régionales (CEDEAO, UEMOA)
- Les ponctions sur les fonds débloqués par les banques de développement en faveur du secteur agricole
- Les ristournes versées par les banques privées désireuses de gérer des fonds destinés au secteur agricoles
- Contribution en nature ou en espèce avec des bénéficiaires; et taxes spécifiques

Suggestions pour la suite

- Mise en place d'une instance pour assurer le suivi du processus
- Préparation d'un avant Projet de document de référence décrivant l'organisation et le fonctionnement du RESOGEST.
- Réalisation d'études spécifiques notamment pour:
 - La détermination du niveau optimal de la Réserve
 - L'évaluation des capacités de stockage et des conditions de leur renforcement
 - L'élaboration d'un manuel détaillé des procédures de gestion de la Réserve Régionale